



Programme AVOT OUBANIM

'Hol Hamo'ed Souccot 5785



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Chémot, chapitre 34, verset 1

Ce Chabbath, nous lisons une *Paracha* liée à la fête de *Souccot*. Elle est tirée de la *Paracha* de *Ki-Tissa* et parle, à la fin, **des trois fêtes : Pessa'h, Chavou'ot et Souccot**.

Après que Moché *Rabbénou* ait **brisé les premières tables de la Loi**, Hachem lui a dit d'en tailler pour lui d'autres, comme les premières, sur lesquelles Il écrirait les mêmes paroles.

Le *Midrach* apprend de l'expression "taille pour toi" employée ici que Moché *Rabbénou* a pu garder pour lui les chutes qu'il y a eu lorsqu'il a taillé les pierres ; et que, grâce à cela, il est devenu très riche (il semble donc que les pierres qu'il a utilisées étaient **précieuses**).

Hachem lui a accordé cette richesse car, lors de la

sortie d'Égypte, alors que les *Bné Israël* étaient occupés à amasser des richesses, Moché s'occupait du **cercueil de Yossef Hatsadik**. Il est donc sorti d'Égypte en étant pauvre. C'est pourquoi Hachem a voulu l'enrichir.

? Le livre *Ma'yana Chel Torah* demande au nom du livre *Ketoret Hassamim* : pourquoi Hachem n'a-t-il pas enrichi Moché **tout de suite après la sortie d'Égypte**, mais quatre mois après ?

Moché n'avait pas besoin de cette richesse. Il n'était **pas attiré par l'argent**. Mais après qu'il ait dit à

Suite en page 3



HALAKHA

Rappel : L'obligation de manger dans la *Soucca* à *Souccot* n'existe que pour les hommes. Les femmes n'ont aucune obligation d'aller dans la *Soucca* pour manger, même si elles mangent du pain.

Le *Choul'han 'Aroukh* écrit qu'il est obligatoire le premier soir de *Souccot* de **manger dans la *Soucca***. Et même si on n'y a **mangé qu'un seul *Kazaït*** (volume d'une grosse olive) de pain, on est **quitte de cette obligation**.

Les jours suivants, même s'il s'agit de jours de Chabbath et *Yom Tov* (lors desquels on est obligé de manger du pain), l'obligation de manger dans la *Soucca* n'existe que si on y mange **au moins un *Kabétsa* (volume d'un œuf) de pain**. Par contre, le premier soir de *Souccot*, même si on ne mange qu'un seul *Kazaït* de pain, on doit le manger dans la *Soucca*.

? Pourquoi cette exigence ?

Il y a un lien entre le 15 Nissan (premier soir de *Pessa'h*) et le 15 Tichri (premier soir de *Souccot*) : de même que le premier soir de *Pessa'h*, il est **obligatoire de manger un *Kazaït* de *Matsa*** (alors que lors des autres repas de *Pessa'h*, c'est facultatif), le premier soir de *Souccot*, il y a une **obligation de manger un *Kazaït* de pain dans la *Soucca*** (alors que lors des autres repas de *Souccot*, c'est facultatif).

? Peut-on consommer un *Kazaït* de gâteau, au lieu d'un *Kazaït* de pain ?

Non. **Il faut que ce soit du pain** (de même qu'à *Pessa'h*, il faut que ce soit de la *Matsa*).

? Peut-on dire la *Brakha* de *Léchèv Basoucca* même si on ne consomme qu'un *Kazaït* de pain dans la *Soucca* ?

Le premier soir de *Souccot*, oui. Mais lors des autres repas, il faudra consommer **au moins un *Kabétsa* pour pouvoir dire cette *Brakha***.

? Y a-t-il lieu de consommer plus d'un *Kazaït* de pain dans la *Soucca* le premier soir de *Souccot* ?

Oui. Le *Choul'han 'Aroukh* n'a parlé que du minimum, pour une personne qui n'a pas plus de pain. Si on en a plus, il convient de manger **plus d'un *Kabétsa* de pain** dans la *Soucca*, pour agir en fonction de l'opinion qui dit que, pour pouvoir **dire la *Brakha* de *Léchèv Basoucca*** le premier soir de *Souccot*, il faut **manger cette quantité de pain** (plus d'un *Kabétsa*) dans la *Soucca*.

? Y a-t-il un temps à respecter pour manger le premier *Kazaït* ?

Oui. De même qu'à *Pessa'h* on se dépêche de manger le *Kazaït* de *Matsa*, à *Souccot* on doit se dépêcher de manger le *Kazaït* de pain. On le mangera donc, si possible, en **deux minutes**. Sinon, on le mangera en **quatre minutes maximum**.

? Peut-on parler au milieu de la consommation de ce *Kazaït* ?

Rav Elyashiv dit que ce n'est pas interdit. Mais c'est à éviter, pour ne pas prolonger le temps de consommation du *Kazaït*.

? Y a-t-il une pensée spéciale à avoir lorsqu'on mange ce *Kazaït* ?

Il y a évidemment la première pensée générale à avoir : **se rendre quitte de la *Mitsva* d'être installé dans la *Soucca* à *Souccot***. Mais le *'Hida* ajoute que le premier soir de *Souccot*, il y a une pensée supplémentaire à avoir : celle de **manger son premier repas** le premier soir de *Souccot* dans la *Soucca*.

? Après avoir terminé son premier repas de *Souccot*, si on veut, avant d'aller dormir, remanger du pain, combien pourra-t-on en manger hors de la *Soucca* ?

Le premier soir de *Souccot*, une fois qu'on a mangé son *Kazaït* de pain dans la *Soucca*, on pourra, plus tard dans la soirée, manger hors de la *Soucca* jusqu'à un *Kabétsa* de pain. Car l'obligation du premier soir de manger un *Kazaït* de pain dans la *Soucca* ne **concerne que le premier *Kazaït***.

? Le premier soir de *Souccot*, après avoir mangé ce premier *Kazaït* dans la *Soucca*, si on veut prolonger le repas hors de la *Soucca*, pourra-t-on manger autant de pain qu'on veut ?

Non. Le premier soir de *Souccot*, on ne pourra manger encore **jusqu'à un *Kabétsa* de pain hors de la *Soucca*** que si on a fait ***Birkat Hamazon* pour le *Kazaït*** mangé dans la *Soucca*, et qu'on remange donc du pain dans un deuxième repas.

MICHNA

Michna Soucca, chapitre 3, Michna 7



Cette *Michna* nous dit que la taille minimale d'un Étrog est :

- selon Rabbi Méïr, celle d'une **noix** ;
- selon Rabbi Yéhouda, celle d'un œuf.

La *Halakha* est comme Rabbi Yéhouda. En pratique, un Étrog doit **peser au moins 100 grammes**, pour pouvoir être utilisé pour la *Mitsva* des quatre espèces.

La *Michna*, en parlant ensuite de la taille maximale d'un Étrog, rapporte, au nom de Rabbi Yéhouda, qu'il faut qu'on puisse en attraper deux dans une main (on ne pourrait donc pas utiliser, pour la *Mitsva* des quatre espèces, un Étrog gros comme un melon ou, a fortiori, comme une pastèque).

? Pourquoi cette exigence ?

Car, parfois, on doit **tenir dans la même main** le bouquet du *Loulav* et le Étrog. Or ce bouquet doit être à droite, et le Étrog à gauche.

Par conséquent, si, alors que quelqu'un tient le Étrog dans la main droite, on lui tend le bouquet du *Loulav* de sorte à ce qu'il se trouve à gauche du Étrog, il devra

changer les deux éléments de position, pour que le Étrog se trouve à gauche, et le bouquet à droite.

Or il est **très difficile de faire cela** lorsque le Étrog est trop gros.

La *Michna* continue en disant que, selon Rabbi Yossi, il n'y a **pas de taille maximale pour le Étrog**. Et la *Halakha* est comme lui.

De nos jours, surtout chez les *Témanim*, nous pouvons trouver des Étroguim énormes. Et effectivement, la *Guemara* raconte qu'un jour, Rabbi 'Akiva a porté son Étrog... **sur ses épaules** (tellement le Étrog était gros) !

La *Michna* voudrait utiliser cette histoire comme preuve que la *Halakha* est comme Rabbi Yossi. Mais elle ne le fait pas, car lorsque Rabbi 'Akiva est arrivé avec son Étrog sur les épaules, les *'Hakhamim* ont dit que ce n'était pas beau.

Mais effectivement, la *Halakha* est comme Rabbi Yossi et, pour accomplir la *Mitsva* des quatre espèces, on pourra donc utiliser **même un très gros Étrog**.

TORAH SUITE

Suite de la page 1

Hachem, au sujet des *Bné Israël* (pour les défendre après la faute du Veau d'or) :
 "C'est parce que Tu leur as donné **trop d'or et d'argent** qu'ils ont fait le Veau d'or", et qu'il ait reproché cela aux *Bné Israël*, ceux-ci lui ont dit :
 "**Ne nous juge pas tant que tu n'es pas à notre**

place... Toi, tu n'as pas été confronté à **l'épreuve de la richesse...** Si tu y avais été confronté, peut-être n'y aurais-tu pas résisté."

Hachem a donc voulu enrichir Moché après la faute du Veau d'or, pour prouver aux *Bné Israël* qu'il **resterait un grand Tsadik** malgré cela.


KÉTOUVIM
 HAGIOGRAPHES

L'histoire de Iyov peut toucher toute personne qui vit **dans l'opulence et sans souci**. À un moment, le Satan peut l'accuser auprès d'Hachem en Lui disant : "Tu lui as accordé plus que ce qu'il mérite ! **Retire-lui ses biens** les uns après les autres, et on verra s'il Te restera fidèle !"

C'est ce qui est arrivé à Iyov. Au début, il a reçu une série de coups et n'a émis aucune protestation. Il a dit : "**D.ieu a donné, D.ieu a repris, que le Nom de D.ieu soit béni.**"

Mais avec le temps, il a commencé à se dire que quelque chose n'allait pas. Et après avoir fait son introspection, il a conclu que **rien, dans ses actions, ne justifiait un tel revers** de fortune.

Il a alors émis la théorie suivante : Hachem s'est retiré de la gestion du monde et l'a confiée à des forces naturelles (constellations, astres). Dès lors, **ce qui arrive aux êtres humains ne dépend pas de leurs actions** mais du hasard.

Il en est même arrivé à **nier la résurrection des morts**, car c'est surnaturel. Il a nié les notions de **punition et de récompense**. Et sa dégringolade a commencé.

À un moment, trois de ses amis proches, qui ont appris ce qui lui arrivait, se sont donnés rendez-vous pour arriver tous en même temps chez lui.

Après un très long moment de silence, où il n'y a eu que des regards et hochements de tête, Iyov a fini par parler. Il a **maudit le jour de sa naissance**, et a commencé à développer sa thèse, selon laquelle tout ce qui arrive à une personne ne dépend que du jour et de l'horaire où elle est née, et pas de ses actions.

Cela a déclenché un **grand débat**, qui s'étend sur des dizaines de chapitres, et où les amis de Iyov ont pris la parole les uns après les autres.

Globalement, ils ont essayé d'expliquer à Iyov qu'il se trompait. **Qu'Hachem dirige toujours le monde**, sans avoir remis cette gestion aux astres. Mais ils le lui ont dit en ajoutant qu'il avait certainement des **fautes secrètes à se reprocher** (commettant ainsi la grave faute de *Onaat Dévarim*, cf. *Vayikra* 25, 17).

Ainsi, en plus de sa souffrance physique, Iyov souffrit aussi moralement. Il s'est défendu du mieux qu'il pouvait, jusqu'au moment où le débat s'est terminé.

À ce moment-là, intervient un quatrième

personnage, Elihou, qui reproche aux trois autres leur argumentation, et à Iyov sa théorie.

Il rassure Iyov qu'il est un *Tsadik*, et n'a rien à se reprocher. Mais il lui explique qu'il y a d'autres facteurs qui font qu'Hachem peut décider de punir quelqu'un.

Exemples :

- Hachem voit une **légère déviation**, qui risque de s'aggraver avec le temps s'il n'agit pas ;
- les *Guilgoulim*/réincarnations : parfois, une personne revient plusieurs fois dans ce monde, et ce qui lui arrive **dépend de ce qu'il s'est passé dans une de ses vies précédentes** ;
- le *Nissayon* (la mise à l'épreuve) : après avoir vu qu'une personne est restée fidèle à Hachem dans telle situation (exemple : la richesse), Hachem veut parfois voir s'il en sera de même dans telle autre situation (exemple : la pauvreté ou la maladie).

Quoi qu'il en soit, il ne faut **pas critiquer la manière dont Hachem agit**. Et il faut beaucoup prier.

À un moment, il semble que Iyov soit **convaincu qu'Hachem s'occupe du monde**. Mais pense qu'il l'a oublié, et il lui reste une grande question : pourquoi le *Tsadik* souffre alors que le *Racha'* est heureux ?

C'est le moment qu'Hachem choisit pour intervenir. Globalement, Il lui explique qu'il n'a pas quitté ce monde, qu'il le gère dans les moindres détails et qu'il n'a rien laissé aux mains de la nature.

Il lui dit : "**Comment peux-tu dire que Je t'ai oublié ?** Tu sais que Je veille à ce que deux cheveux ne sortent pas du même pore, et que deux gouttes de pluie ne se touchent pas ! Crois-tu que, toi, Je puisse t'oublier ?"

Et la question du *Racha'* qui est heureux n'en est pas vraiment une. Car **peut-on évaluer à quel point quelqu'un est Racha' ?** Peut-être qu'il a fait du bien qui justifie ce qu'Hachem lui donne dans ce monde, pour ne plus lui être redevable dans


KÉTOUVIM
 HAGIOGRAPHES

l'autre monde.

Quant au *Tsadik* qui souffre, c'est parce que seul Hachem sait qu'il n'est pas un *Tsadik* parfait. Il n'a aucune faute, mais n'a **pas encore atteint certains niveaux élevés**. Et ce ne sera qu'alors qu'Hachem lui **témoignera un excès de générosité**.

Hachem dit à Iyov : "De toute façon, Je fais **toujours du bien à l'être humain** avant qu'il n'en fasse. Peut-il faire la *Brit Mila* à son fils avant que Je lui donne un fils ? Ce que Je donne en plus est un **bienfait que Je ne dois pas**. Et Je peux à tout moment arrêter sans qu'on puisse Me reprocher quoi que ce soit."

Normalement, tout être créé à l'image divine est censé avoir des pouvoirs divins, comme on a pu le voir, par exemple, chez Yéhochoua' bin Noun, qui a pu arrêter le soleil en pleine course.

Après une longue démonstration détaillée, Iyov est **pleinement convaincu**, et regrette

'Hazak, 'Hazak, Vénit'hazèk !

sincèrement sa dérive, en parole et en pensée.

Le texte se termine par le passage qui dit qu'Hachem est furieux contre les trois amis de Iyov, qui n'ont pas su expliquer correctement sa situation, et qu'il fallait maintenant que **Iyov prie pour qu'il leur pardonne**. Et c'est ce qui s'est fait.

Hachem n'a cependant **pas critiqué les paroles d'Élihou**, qui a dit en résumé ce que Hachem Lui-même allait développer plus tard.

La *Guemara* dit d'ailleurs qu'Élihou était juif, alors que les trois autres amis de Iyov ne l'étaient pas.

Elihou a su expliquer à Iyov que même lorsqu'une personne n'a rien à se reprocher, elle doit **parfois souffrir**. Mais cela ne peut être que provisoire. Et c'est ce qu'il s'est passé pour Iyov.

Tout est bien qui finit bien. Iyov retrouve toute son abondance, doublée par rapport à ce qu'il avait avant. Et il a terminé sa vie, comblé d'honneurs et de joie.



Quiz sur le livre de Iyov



Voici un petit quiz où celui qui donnera la bonne réponse à l'une des questions recevra un cadeau personnel de ma part, *Bli Néder*.

1. Qui a écrit le livre de Iyov ?
2. Iyov était-il Juif ?
3. A quelle époque a vécu Iyov ?
4. Quel âge avait Iyov au moment de notre récit ?
5. Pourquoi Hachem était-Il en colère contre les trois amis de Iyov, mais pas contre Elihou ?
6. Comment s'appelle la *'Avéra* que les trois amis de Iyov ont faite ?
7. Qui, à part Iyov, a demandé : "Pourquoi y a-t-il des *Tsadikim* qui souffrent, et des *Récha'im* qui vivent confortablement ?"
8. En quoi la force gigantesque du taureau sauvage est-elle étonnante ?
9. Après que l'aigle ait récupéré sur ses ailes le bébé du bouc sauvage, qu'en fait-il ?
10. Connaît-on le nom de la femme de Iyov ? Lors du récit, est-elle décédée ?

Certaines réponses sont dans les articles parus, d'autres nécessitent une recherche. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions pour gagner. Chaque bonne réponse permet de gagner un cadeau. Et celui qui répond aux dix questions gagnera dix cadeaux (ou un cadeau d'une plus grande valeur) !

J'attends vos réponses !

Les réponses sont à envoyer à mon adresse email chez Torah-Box : uzantb@gmail.com
 Si plusieurs personnes donnent la même réponse, je ferai un tirage au sort entre elles. Et celle dont le nom sera tiré au sort gagnera le cadeau.



YÉCHAYAHOU PROPHÈTES

Ce Chabbath 'Hol Hamo'ed Souccot, nous lisons une *Haftara* qui raconte qu'avant la venue du *Machia'h*, **Gog se présentera sur la terre d'Israël pour faire la guerre.**

Mais à ce moment-là, la colère d'Hachem s'enflammera. Il y aura un très grand bruit sur toute la terre d'Israël, et **toutes les créatures trembleront devant ce bruit** : les poissons, les oiseaux, les animaux sauvages, les reptiles... et évidemment les êtres humains.

Les montagnes, les escaliers et les murailles s'écrouleront. Et, dans cette grande panique, les **armées de Gog s'entretueront.**

Il y aura une **très forte pluie**, qui ne s'arrêtera pas de tomber. Des grêlons s'abattront du ciel.

Des *Midrachim* racontent qu'en Égypte, au moment où Moché *Rabbénou* avait prié Hachem de mettre fin à la plaie de la grêle, **d'énormes grêlons étaient déjà sortis du ciel.**

Mais ils y sont restés suspendus. Ils ne sont ni tombés sur terre, ni retournés dans le ciel. Avant la venue du *Machia'h*, Hachem leur permettra de tomber. Ils **tomberont sur Gog et son armée**, et sur **tous les peuples qui les ont accompagnés pour combattre Israël.**

Hachem conclut en disant qu'il sera **grandi, sanctifié et enfin connu par tous les peuples de la terre.**

Puis Il demande à Ye'hezkel de prophétiser sur tout ce qui arrivera à Gog à la fin des temps.

Au verset 11 du chapitre 39, Hachem annonce que lorsque Gog et ses soldats mourront, ils devront être **enterrés par des Juifs.**

? Pourquoi Gog a-t-il mérité d'être enterré en terre d'Israël ?

Rachi nous rappelle un merveilleux *Midrach* qui parle du moment où Noa'h a enlevé ses habits dans sa tente.

Il a agi ainsi sous l'effet de l'alcool (il avait bu trop de vin, fabriqué avec la vigne qu'il a plantée après le Déluge), mais son fils 'Ham a appelé ses frères Chem

et Yafet, pour qu'ils constatent ce spectacle et se moquent de leur père.

Chem et Yafet n'ont cependant pas agi ainsi. Ils ont **apporté un drap et ont couvert la nudité** de leur père, en marchant à reculons pour ne pas la voir.

En récompense de cette grande *Mitsva*,

Chem a reçu la Mitsva du Talith

(c'est pourquoi chaque homme juif porte un *Talith* lors de la prière), et Yafet (qui n'était pas, comme son frère Chem, à l'initiative de la *Mitsva*, mais a néanmoins participé à son accomplissement) a reçu une récompense moins grande : le fait de **pouvoir être enterré en terre d'Israël.**

Le principe de *Mida Kénéguéd Mida* (mesure pour mesure) a donc été appliqué : Yafet, en recouvrant le corps de son père, a mérité que son corps soit recouvert (en étant enterré en terre d'Israël). Or Gog est un descendant de Yafet.

Gog et ses soldats seront non seulement **enterrés en Israël**, mais ce sont les Juifs eux-mêmes qui vont devoir les enterrer.

La *Haftara* nous dit que cela **grandira le renom des juifs aux yeux des nations.** Car comme l'explique Rachi, on n'a jamais vu des gens **enterrer eux-mêmes leurs propres ennemis.**

En voyant cela, les non-juifs diront : "Il n'y a pas plus miséricordieux que les Juifs !" Et cela fera évidemment un **grand Kiddouch Hachem.**

La *Haftara* continue en disant qu'on mettra des signes distinctifs au-dessus de toutes les tombes, pour que la terre d'Israël ne devienne pas un cimetière incontrôlé, dans lequel les *Cohanim* ne pourraient plus circuler.

Toutes les tombes seront donc bien répertoriées et recensées. Et la **terre d'Israël gardera sa pureté.**



Que nous puissions vivre la venue du Machia'h très prochainement !

HISTOIRE

On raconte qu'une fois, le *Beth Avraham* de Slonim a dit à un simple Juif : "Je vois qu'une **grande lumière émane de ton visage**. Tu as certainement

fait une grande *Mitsva* qui la justifie. Dis-moi, je t'en prie, laquelle..."

Le juif a raconté que lorsque, plusieurs années auparavant, il a été enrôlé dans l'armée russe en pleine guerre, *Souccot* est tombé quelques temps après son arrivée à la caserne. Il a alors **ardemment désiré manger le premier Kazait de pain dans la Soucca**.

Il savait qu'il pouvait facilement trouver une *Soucca* à proximité, mais que l'armée ne lui **permettrait pas de sortir de la caserne** pour manger du pain là-bas. Et s'il s'échappait et que l'armée se rendait compte de son absence, il serait tué.

Les heures avançaient, et il continuait à désirer cela. Finalement, il s'est enfui avec son pain, a couru jusqu'au village, est **rentré dans une Soucca** ouverte et y a mangé son pain après avoir fait tout ce qu'il fallait (*Kiddouch, Motsi* etc...). Il est très vite revenu

à la caserne et, par miracle, personne ne s'est aperçu de son absence.

Le Rav était impressionné par cette histoire, mais il savait que ce Juif avait accompli quelque chose d'encore plus grand. Et, effectivement, le Juif lui a dit, un peu gêné : "J'étais tellement heureux d'avoir pu accomplir cette *Mitsva* que **j'en ai dansé toute la nuit pour remercier Hachem !**"

Le *Gaon* de Vilna dit que toute l'année, il est **important de servir Hachem avec joie**, mais **surtout à Souccot**,

où la Torah nous dit explicitement : *Vessama'hta Bé'hagué'ha*. Et que c'est certainement une des *Mitsvot* les plus difficiles de la Torah, car comment rester joyeux pendant sept jours consécutifs malgré toutes nos épreuves ?

Dans l'histoire que nous avons rapportée, c'est précisément la **joie de servir Hachem** qui a fait mériter au juif une grande lumière.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

La Torah nous enseigne : "Tu ne **haïras pas ton frère** en ton cœur." (*Vayikra* 19, 17)

LE CAS DE LA SEMAINE

Chim'on lui demande de lui faire part de cette explication, mais Réouven refuse, et Chim'on commence à s'énerver. Réouven craint que Chim'on n'en **viennne aux mains** avec lui.

QUESTION

Devant la menace de Chim'on, Réouven peut-il prendre le risque de faire du *Lachon Hara'* ?

Réponse



En aucune façon, Réouven ne doit faire du *Lachon Hara'*, y compris sous la contrainte de Chim'on.



Question

Avi est allé faire des courses et a **garé sa voiture sur le parking du supermarché.**

En revenant après ses achats, il remarque que sa voiture s'est déplacée d'une dizaine de mètres et s'est retrouvée contre une autre voiture, **qu'elle a endommagée.** En sortant de sa voiture, il avait **oublié de mettre le frein à main**, et celle-ci a glissé jusqu'à la voiture stationnée en face.

Avi est surpris, car le sol est plat et la voiture ne s'est pas déplacée immédiatement après qu'il l'ait garée. Il en déduit qu'un **passant**

avec un caddie a probablement heurté sa voiture, même légèrement, provoquant son déplacement.

Cette hypothèse a été confirmée après vérification des caméras de surveillance. Avi estime donc qu'il n'est pas responsable du dommage, puisque c'est un passant qui a fait glisser la voiture.

Cependant, le propriétaire de la voiture endommagée soutient qu'Avi est responsable, car il n'a **pas mis le frein à main** et est donc **responsable de tous les dommages causés par la suite.**

GUEMARA



Avi est-il responsable des dommages causés par la voiture, bien que le déplacement ait été déclenché par un passant et non par lui ?

A toi



- Baba Kama 6a depuis Léatouyé Mai jusqu'à Ouchmirato Aléha, ainsi que Tossefot Léatouyé jusqu'à Vélo Ba'al Hatakala
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 411, 3 ; Sma alinéa 6

RÉPONSE

Tossefot nous enseigne qu'un piéton qui **heurte un objet assez violemment pour qu'il se déplace et cause des dommages est tenu responsable.** Toutefois, cette règle ne s'applique que **s'il ne marche pas de manière habituelle** et raisonnable. Si une personne marche normalement et qu'un objet est quand même éjecté, elle ne sera **pas responsable**, seul le propriétaire de l'objet le sera.

Dans ce cas, si la voiture d'Avi a été déplacée par un simple choc, cela signifie que le **passant marchait de manière normale.** Par conséquent, le passant n'est pas responsable, et c'est Avi, qui a **omis de mettre le frein à main**, qui doit assumer la responsabilité et payer pour les dommages causés.

Responsable de la publication : David Choukroun

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'h'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :  01 77 50 22 31  +972 54 679 75 77  avotoubanim@torah-box.com